

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le douze juin, le Conseil municipal de la Commune de CHICHILIANNE s'est réuni, sur la convocation de Yann SOURIAU, Maire.

**Présents :** Jean-Pierre ANGELIER, Franck BEAUME, Jacqueline BONATO, Dominique DINNE, Séverine GRANGE, Michel JAY, Alain MAYET, Eric VALLIER.

**Absent avec pouvoir :** Yann SOURIAU.

### Délibérations

#### 1. Création du Marché estival

du 4 juillet au 5 septembre 2017.

La Préfecture nous rappelle que toute occupation ou utilisation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance.

Prix de l'emplacement : 15 € pour la saison 2017.

*Adoptée à l'unanimité*

#### 2. Redevance 2017 pour occupation du domaine public par la terrasse du Randonneur

Dans le même esprit que la première délibération et suite à un échange avec M. Beaufils, une convention sera signée pour 2017, arrêtant une participation de 50 €, révisable tous les ans. Cette convention n'inclut pas l'emplacement pour le marché estival, à régler indépendamment.

*Adoptée à l'unanimité*

#### 3. Tarifs 2017 aire naturelle de camping de Richardière

Maintien des tarifs 2016.

- **Tarif adulte (à partir de 13 ans) par personne, pour une nuit : 7,50 €**  
(1 jeton pour douche compris)
- **Tarif enfant jusqu'à 12 ans inclus, par enfant, pour une nuit : 4,50 €**  
(1 jeton pour douche compris)
- **Accompagnateur de groupe d'enfants (sur la base de 1 accompagnateur pour 8 enfants) : gratuit**  
(1 jeton pour douche compris).

*Adoptée à l'unanimité*

#### 4. Tarifs aires d'accueil des camping-cars

Une participation de 10 € pour l'année civile 2017 sera demandée aux camping-caristes.

Un autocollant « Chichilianne 2017 » leur sera remis.

Une réglementation sera affichée sur l'aire d'accueil.

Une discussion s'est engagée sur l'aspect obligatoire de cette participation.

*8 voix pour / 1 voix contre*

#### 5. Tarif location de la salle polyvalente aux habitants et associations de Chichilianne

Vote d'un tarif préférentiel pour les habitants et les associations dont le siège social et les activités sont à Chichilianne : 320 € par location. Si la salle n'est pas rendue propre, un forfait de 200€ pour le ménage sera appliqué.

Montants à régler directement à l'occupant.

*Adoptée à l'unanimité*

#### 6. SEDI - Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité Renforcement poste Richardière

Syndicat intercommunal de gestion des réseaux de distribution d'électricité

Problème de puissance insuffisante sur les hameaux de Richardière et Donnière.  
La solution du renforcement aérien du réseau du câble existant, ainsi que le déplacement de la ligne de Richardière le long de la route « du haut » est retenue. Prise en charge intégrale par le SEDI.

*Adoptée à l'unanimité*

## **7. Etude pour la révision du zonage d'assainissement**

- Deux demandes de subventions sont à faire : Département Isère pour un montant de 20 % du montant hors-taxes et agence de l'eau pour 50%.
  - L'entreprise choisie pour ce travail est ALP'EPUR, pour un montant total de 7 250 € HT.
  - Reste à charge pour la commune : 1 400 €
- Ce dossier est géré pour nous par le SIGREDA.

*Adoptée à l'unanimité*

## **8. Renouvellement d'un contrat en CDD**

Pour le ménage des locaux communaux et l'accompagnement dans le car scolaire des enfants de maternelle.

*Adoptée à l'unanimité*

## **Divers**

### **1. Location des salles communales**

Le Conseil municipal réaffirme l'importance de respecter la procédure de réservation (contrat à signer, état des lieux avant-après).

### **2. Chantier jeunes**

En mai 2017, le comité de pilotage du Plan Pastoral Territorial (PPT) des Hauts Plateaux du Vercors a fait une proposition de chantier-jeunes : travaux d'arrachage de plantules de pins à crochet et de genévriers rampants sur les secteurs Chaumailoux-La Fissolle- Combe Chevallière / réenfouissement de tuyaux d'abreuvoir.

Le PPT a sollicité des partenaires. Les représentants de la commune de Chichilianne relaient cette proposition. Un chantier a été planifié en juillet (5 jeunes rémunérés pendant 5 jours et encadrés par un professionnel de l'animation, en concertation avec le berger et les gardes de la Réserve), qui a une vocation pastorale et sociale (lien entre les jeunes triévois et leur territoire).

Un dossier a été posé sur un budget de 5 000 € et subventionné à 70 % (fonds Leader et Région). La Communauté de Communes soutient techniquement le projet. Il reste à charge 1 500 €.

Le Conseil municipal réserve sa décision et souhaite un partage de cette charge d'autofinancement. De plus, une complication administrative de dernière minute est intervenue dans le montage financier.

Le dossier sera retravaillé avant nouvelle proposition.

### **3. Trans Vercors 2017**

Course à VTT du 27/08/2017.

Les organisateurs recherchent une vingtaine de bénévoles « signaleurs ».

Un « Flash Info » sera lancé.

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu

Le Lundi 10 Juillet 2017 à 20h30

*Les délibérations peuvent être consultées en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat*